

Pour votre sécurité et celle du pilote interdiction de rester dans les vignes lors du traitement par hélicoptère

	MALADIES						 A faire par le vigneron	 Effectué par l'hélicoptère	2016 DATES ET REMARQUES
	Excoriase	Rougeot	Oïdium	Mildiou	Botrytis	Dosage % kg ou lit/ha			
	●	●		●		0.3%	BRAVO® 500 + THIOVIT® JET		
			●			0.3%			
		●		●	○	2.5		RIDOMIL® VINO + THIOVIT JET®	VENDREDI 13 MAI
			●			4.0			
 15 Grappes séparées		●		●	○	3.0		RIDOMIL® VINO + TOPAS® VINO	MERCREDI 25 MAI
			●			0.3			
			●		○	4.0		MILDICUT® + THIOVIT JET® + DYNALI®	LUNDI 6 JUIN
			●			4.0			
			●			0.8			
 23 Floraison			●	○	0.2%		 CYRANO® + THIOVIT® JET	A traiter dès la floraison par le vigneron dans la zone des grappes	
			●		0.25%				
			●	○		4.0		PERGADO® + VIVANDO® + THIOVIT JET®	LUNDI 20 JUIN
			●			0.32			
			●			5.0			
 29 Nouaison			●	○		4.0		MILDICUT® + VIVANDO® + THIOVIT JET®	JEUDI 30 JUIN
			●			0.32			
			●			5.0			
			●	○	0.2		 PERGADO® + THIOVIT JET® + SWITCH®	à faire par le vigneron au stade petit pois, zone des grappes	
			●		0.3				
			●		0.1				
 33 Fermeture des grappes			●	○		4.0		PERGADO® + CYFLAMID®	JEUDI 14 JUILLET
			●			0.48			
			●	○		8.0		BOUILLIE BORDELAISE® + SOUFFRE MOUILLABLE Total Cu ⁺⁺ ~ = 1600 g/ha	JEUDI 4 AOÛT
			●			8.0			

Le vigneron a la responsabilité de la maîtrise des maladies et des parasites dans ses vignes. Il doit surveiller ses vignes et communiquer, sans délai, toute erreur d'application ou développement parasitaire aux responsables du groupement.